

1957] (p. 3206 à 3208); — du projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier le traité portant statut de l'Agence internationale de l'énergie atomique, en qualité de *Rapporteur pour avis* [10 juillet 1957] (p. 3508); *Ses observations sur l'importance de la France dans le domaine atomique et les avantages économiques de cette agence (centre d'informations, intermédiaire commercial politiquement neutre, élément coordonnateur pour certains problèmes d'énergie mondiale, stimulant pour le développement mondial de la qualité industrielle)* (p. 3508, 3509); — des conclusions d'un rapport supplémentaire relatif à la révision constitutionnelle : *L'article 17 établissant l'interdiction de toute initiative parlementaire en matière de dépenses; les causes de l'instabilité gouvernementale, la motion de censure, la dissolution* [13 février 1958] (p. 745, 746); — d'urgence des conclusions d'un rapport relatif à la modification de l'article 90 de la Constitution, en qualité de *Rapporteur* : *Inquiétude soulevée par l'imprécision du système envisagé, conditions d'exercice du référendum, compatibilité d'une fédération avec le traité de marché commun, problème de l'intégration, examen nécessaire du projet de loi constitutionnelle par le Parlement* [2 juin 1958] (p. 2617). = S'excuse de son absence [20 décembre 1956] (p. 6173), [20 juin 1957] (p. 2794). = Obtient des congés [20 décembre 1956] (p. 6173), [20 juin 1957] (p. 2794).

BALESTRERI (M. Jean-Joseph). *Député du Haut-Rhin (M.R.P.).*

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 45). = Est nommé membre : de la Commission des affaires économiques [31 janvier 1956] (p. 160), [4 octobre 1957] (p. 4502); de la Commission des pensions [15 juin 1956] (p. 2646), [4 octobre 1957] (p. 4503). — Est désigné par la Commission des affaires économiques pour faire partie de la Sous-Commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises nationalisées et des sociétés d'économie mixte [24 février 1956] (p. 514), [18 octobre 1957] (p. 4537).

Dépôts :

Le 6 juillet 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à exclure

du champ d'application de l'article 21 du Code de la route les transports en commun de voyageurs dans le service urbain, n° 5395. — Le 18 octobre 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à créer une commission spéciale chargée d'enquêter sur la gestion des mines de potasse d'Alsace et de leurs filiales, n° 5816. — Le 13 mai 1958, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires à l'effet de simplifier le mode de règlement des cotisations aux caisses de sécurité sociale et d'allocations familiales, ainsi que l'acquit de l'impôt sur les salaires, n° 7103.

Interventions :

Prend part à la discussion des interpellations sur la politique économique du Gouvernement : *Majoration du taux des taxes sur les chiffres d'affaires appliqué aux appareils ménagers, suppression des crédits destinés à l'équipement, crédits d'escompte bancaire, augmentation du coût de la vie et menace de chômage* [20 septembre 1957] (p. 4274, 4275). = S'excuse de son absence [19 juillet 1957] (p. 3769). = Obtient un congé [19 juillet 1957] (p. 3769).

BALLANGER (M. Robert), *Député de Seine-et-Oise [1^{re} Circonscription] (C.).*

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 46). = Est nommé : membre de la Commission de l'intérieur [31 janvier 1956] (p. 160), [4 octobre 1957] (p. 4502); membre de la Commission du suffrage universel, des lois constitutionnelles, du règlement et des pétitions [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4503); membre titulaire de la Commission des immunités parlementaires [31 janvier 1956] (p. 162), [4 octobre 1957] (p. 4503); juré titulaire de la Haute-Cour de Justice (instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944, modifiée) [23 mai 1956] (p. 1956).

Dépôts :

Le 3 février 1956, une proposition de loi tendant à étendre aux ayants droit, résidant en Algérie, des salariés algériens résidant en France, le paiement des prestations des assurances maladie, longue maladie, maternité,

n° 292. — Le 20 avril 1956, une proposition de loi tendant à abroger la loi n° 48-1504 du 28 septembre 1948 relative au statut spécial des personnels de police, **n° 1590.** — Le 9 mai 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à regrouper en une classe unique les trois classes actuelles du corps des attachés de préfecture, **n° 1784.** — Le 23 mai 1956, une proposition de loi tendant à abroger la loi n° 48-1504 du 28 septembre 1948 relative au statut spécial des personnels de police, **n° 1906.** — Le 4 octobre 1956, une proposition de résolution tendant à la constitution d'une Commission d'enquête sur les tortures, pratiquées par la police, en Algérie, **n° 2887.** — Le 31 janvier 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à étendre à l'ensemble des communes de France les dispositions du décret n° 57-79 du 29 janvier 1957 portant suppression en ce qui concerne la ville de Paris de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, de la taxe de déversement à l'égout et de la taxe de balayage, **n° 3986.** — Le 12 mars 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à attribuer un premier crédit de 15 milliards pour la construction urgente de 50.000 logements (dont 30.000 dans la région parisienne) pour les travailleurs algériens en France, **n° 4465.** — Le 11 avril 1957, un rapport au nom de la Commission des immunités parlementaires sur la demande en autorisation de poursuites (n° 4477) concernant M. Marcel Cachin, **n° 4860.** — Le 11 avril 1957, un rapport au nom de la Commission des immunités parlementaires sur la demande en autorisation de poursuites (n° 4400) concernant M. Mouton, **n° 4861.** — Le 5 juillet 1957, un rapport au nom de la Commission des immunités parlementaires sur la demande en autorisation de poursuites (n° 4679) concernant M. Cristofol, **n° 5368.** — Le 17 juillet 1957, une proposition de résolution tendant à la constitution d'une Commission parlementaire d'enquête aux termes de l'alinéa 24 de l'article 14 du Règlement et à son envoi dans la commune du Moule (Guadeloupe) pour s'assurer de la régularité des opérations électorales qui doivent s'y dérouler, **n° 5511.** — Le 17 juillet 1957, une proposition de loi tendant à l'abrogation du décret du 4 juillet 1957 portant dissolution du conseil municipal de la commune du Moule (Guadeloupe) et institution d'une délégation

spéciale, **n° 5512.** — Le 18 octobre 1957, une proposition de résolution tendant à constituer une Commission parlementaire d'enquête aux termes de l'alinéa 24 de l'article 14 du Règlement, et à son envoi à la Réunion en vue d'y recueillir tout élément d'information sur les très graves incidents qui ont marqué les élections municipales dans la commune de Saint-André le 15 septembre 1957, **n° 5823.** — Le 7 février 1958, un rapport au nom de la Commission des immunités parlementaires sur la demande en autorisation de poursuites (n° 6237) concernant M. d'Astier de la Vigerie, **n° 6526.** — Le 7 mars 1958, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à dégager les crédits nécessaires à la réalisation immédiate, dans le département de la Seine-et-Oise, d'un plan d'équipement scolaire correspondant aux besoins de la population, **n° 6832.** — Le 11 mars 1958, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre d'urgence les mesures rendues nécessaires par l'accroissement considérable de la population du département de Seine-et-Oise et à aider les collectivités locales à faire face aux immenses besoins créés par l'afflux de 600.000 habitants nouveaux dans un département et des communes dotoirs, **n° 6860.**

Interventions :

Son rapport au nom du 3^e bureau sur les opérations électorales du département de la Côte-d'Or [19 janvier 1956] (p. 11). — Prend part à la discussion des conclusions du rapport supplémentaire du 3^e bureau relatif aux opérations électorales du département de la Haute-Garonne : *Sa demande de vote par division (Validation des élections non contestées)* [15 février 1956] (p. 299) ; *la retire (ibid.)* ; *Son amendement (Validation des élections non contestées, vacance du 7^e siège, rapports existant entre le M.R.P. et les poujadistes)* (p. 303) ; *Son sous-amendement à l'amendement de M. Dides* ; *Scrutin sur les conclusions du 3^e bureau* [16 février 1956] (p. 328) ; *Son rappel au règlement, irrecevabilité de l'amendement de M. Dides (Invalidation de M. Llante)* (p. 328, 330). — Pose à M. le Secrétaire d'Etat à la Reconstruction et au Logement une question orale relative à la situation des locataires des cités d'urgence [24 février 1956] (p. 495, 496). — Est entendu sur : la fixation de la date de discussion d'in-

terpellations relatives à la réforme des institutions [2 mars 1956] (p. 641, 642); — les propositions de la conférence des présidents [16 mars 1956] (p. 1022). — Ses rapports sur des pétitions [17 mai 1956] (p. 1906). — Prend part à la discussion : du projet de loi portant ajustement des dotations budgétaires reconduites à l'exercice 1956, INTÉRIEUR, Etat A, Chap. 31-01 : *Amendement indicatif de M. Vallin (Respect de l'autonomie communale et réforme des finances locales)*; *Refus du Gouvernement de déposer les lois organiques prévues par les articles 85 et 89 de la Constitution*; *Rendement de la taxe locale*; *Subventions pour travaux*; *Problème des « communes-dortoirs »* [7 juin 1956] (p. 2401, 2402); en deuxième lecture, Art. 96 bis : *Amendement de M. David tendant à reprendre le texte du Conseil de la République (Répartition de la taxe locale)* [23 juillet 1956] (p. 3504, 3505); Art. 106 : *Amendement de M. Bonnefous tendant à reprendre le texte du Conseil de la République (Aide aux communes-dortoirs)* (p. 3508); *Son sous-amendement à l'amendement de M. Bonnefous tendant à préserver l'autonomie communale* (p. 3509); — d'une proposition de loi tendant à supprimer l'élection partielle des membres de l'Assemblée Nationale : *Son rappel au règlement (Irrecevabilité de la motion préjudicielle de M. Gaillard)* [26 juin 1956] (p. 3048, 3049); — d'une proposition de résolution tendant à l'installation d'un système électrique de votation à l'Assemblée Nationale : *Observations sur le coût trop élevé de l'installation du vote électrique*; *Nécessité d'étudier la possibilité d'installer un système électronique de tri des bulletins* [26 juin 1956] (p. 3054); — d'un projet de loi relatif aux conditions de reclassement des fonctionnaires et agents français des administrations et services publics du Maroc, Art. 1^{er} : *Ses observations sur le principe de l'intégration automatique, la situation juridique des fonctionnaires français en service au Maroc* [12 juillet 1956] (p. 3415); Art. 3 : *Son amendement tendant à supprimer dans le deuxième alinéa les mots « à titre exceptionnel »* (p. 3439); *Son amendement tendant à placer en position de détachement les agents visés à cet article, en vue de leur permettre de servir au Maroc, en qualité de contractuels* (p. 3439); Art. 3 bis : *Son amendement subordonnant l'application des mesures prévues à cet article à la publication d'un règlement d'administration publique pris après*

avis du conseil supérieur de la fonction publique (p. 3440); Art. 4 : *Son amendement tendant à accorder aux fonctionnaires visés à cet article le droit de demander leur mise à la retraite* (p. 3441); *Son amendement prévoyant une intégration immédiate des agents demandant leur mise à la retraite* (p. 3441); *Son article additionnel tendant à maintenir les avantages acquis au Maroc* (p. 3441); *Ses explications de vote* (p. 3442); en deuxième lecture, Art. 3 bis : *Son amendement tendant à supprimer cet article (Mise à la retraite d'office de certains fonctionnaires)* [1^{er} août 1956] (p. 3805); *Son amendement tendant à soumettre les mises à la retraite d'office à l'avis des commissions administratives paritaires* (p. 3806); *Amendement de M. David tendant à supprimer le mot « maximum »* (p. 3806); *Son amendement tendant à limiter les mises à la retraite d'office* (p. 3806); Art. 4 ter : *Son amendement donnant le droit aux fonctionnaires visés à cet article de demander leur mise à la retraite* (p. 3808); *Son amendement étendant la mesure prévue à cet article aux fonctionnaires de toutes les catégories* (p. 3808); Art. 5 : *Son amendement concernant l'application des mesures prévues aux articles 3 bis, 4 et 4 ter* (p. 3808); Art. 7 : *Son amendement prévoyant une référence au Code des pensions* (p. 3808). — Ses rapports sur des pétitions [17 juillet 1956] (p. 3472, 3473). — Son rapport sur une pétition [10 octobre 1956] (p. 4107). — Pose à M. le Ministre des Affaires économiques et financières une question orale relative à la liquidation des entreprises de crédit différé (cas notamment du Crédit mutuel du bâtiment) [19 octobre 1956] (p. 4250, 4251). — Prend part à la discussion du projet de loi tendant à favoriser la construction de logements et les équipements collectifs; Art. 17 : *Son amendement prévoyant le dépôt d'un projet de loi en cas de création d'une ville nouvelle* [19 novembre 1956] (p. 4863). — Son rapport sur une pétition [20 novembre 1956] (p. 4951). — Dépose une demande d'interpellation : sur les licenciements intervenus à l'usine S. I. M. C. A. de Poissy [5 décembre 1956] (p. 5534); — sur les pertes de recettes subies par les finances communales à la suite de différentes manipulations de la taxe locale et de diverses mesures fiscales (situation des communes-dortoirs) [13 février 1957] (p. 826). — Ses rapports sur des pétitions [14 février 1957] (p. 889); [20 mars 1957] (p. 1758). — Prend

part à la discussion des interpellations sur la politique générale du Gouvernement (Constitution); ses observations sur : *les tentatives réactionnaires de réviser la Constitution, les travaux de la Commission du suffrage universel, la nécessité de supprimer la navette, d'étendre les libertés locales et de réviser le titre VIII* [14 mars 1957] (p. 1598, 1599). — Dépose une demande d'interpellation sur les mesures que le Gouvernement compte prendre à la suite de deux arrêts du Conseil d'Etat, l'un annulant un décret ayant constitué une délégation spéciale administrative dans la commune du Moule à la Guadeloupe, l'autre annulant les opérations électorales de 1953 dans la commune du Moule [25 juin 1957] (p. 2958). — Prend part à la discussion : d'un projet de loi portant ratification des traités instituant la Communauté économique européenne et l'Euratom : *Sa motion préjudicielle (Votes distincts sur le Morché commun et sur l'Euratom)* [6 juillet 1957] (p. 3407); — du projet de loi relatif à la garantie des recettes en matière de taxe locale; ses observations sur : *L'application du décret sur les communes-dortoirs et l'insuffisance de la participation de l'Etat aux dépenses de voirie et de viabilité imposées à ces communes* [10 juillet 1957] (p. 3515); — du projet de loi portant reconduction de la loi du 16 mars 1956 autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre en Algérie un programme d'expansion économique, de progrès social et de réforme administrative et l'habilitant à prendre des mesures exceptionnelles, Art. 1^{er} : *Sa demande de disjonction* [17 juillet 1957] (p. 3703); *Amendement de M. Mérigonde imposant au prochain Gouvernement d'obtenir la reconduction des pouvoirs spéciaux dans un délai de vingt jours (Analogie avec la loi de 1956)* (p. 3705); Art. 2 : *Sa demande de disjonction* (p. 3706); *Son amendement réservant l'assignation à résidence à toute personne condamnée à plus d'un an de prison* (p. 3710); *Amendement de M. Gayrard tendant à exclure des infractions visées à cet article, celles des articles 209 à 220 du Code pénal* (p. 3712); *Son amendement tendant à exclure des articles visés à l'article 2, l'article 219 du Code pénal* (p. 3713); *Utilisation éventuelle de l'assignation à résidence contre les ouvriers* (ibid.); *Son amendement tendant à interdire tout internement dans un lieu de détention* (p. 3715); *Son rappel au règlement sur la demande de seconde délibéra-*

tion de M. Baylet (Seconde délibération de droit si la Commission la demande ou l'accepte) (p. 3716); *Ses explications de vote sur la question de confiance posée pour l'adoption en deuxième délibération des articles 2, 3, 4 et 5 et de l'amendement de M. Mérigonde en ce qui concerne l'article 2 (Interdiction des assignations à résidence en dehors du territoire métropolitain), contre toute motion, toute demande de disjonction et tous autres amendements et pour l'adoption de l'ensemble du projet de loi : Opposition de diverses organisations démocratiques à cette atteinte à la liberté et au rétablissement des camps de concentration, coût de la guerre d'Algérie, nécessité de négociations sur la base de la reconnaissance du droit à l'indépendance de l'Algérie* [19 juillet 1957] (p. 3773, 3774); — d'interpellations sur la politique agricole du Gouvernement : *Son rappel au Règlement (Application de l'article 50 du Règlement relatif au vote sur les motions de censure et de l'article 12 de la Constitution sur les sessions extraordinaires)* [19 septembre 1957] (p. 4202); *Application de l'article 46 du Règlement (Dépôt d'une motion incidente)* (p. 4204, 4205); — du projet de loi sur les institutions d'Algérie : *Oppose la question préalable* [25 septembre 1957] (p. 4320); Art. 1^{er} : *Sa demande de disjonction de l'article; Caractère rétrograde du statut proposé opposé aux intérêts du peuple algérien et aux possibilités de paix en Algérie* [27 septembre 1957] (p. 4414); Art. 3 : *Garantie de l'égalité des droits politiques à tous les citoyens; Sa demande de disjonction de cet article* (p. 4419); *Amendement de M. Paul Coste-Floret prévoyant que l'Algérie est partie intégrante de la République française, une et indivisible, que ces départements sont groupés en territoires fédérés entre eux, gérant librement et démocratiquement leurs propres affaires* (p. 4417); *Fixation de la date du vote sur la question de confiance : Emploi abusif, par le Président du Conseil, de la procédure de la question de confiance au mépris du droit d'amendement parlementaire, nécessité de procéder avant la clôture de la session extraordinaire, au vote sur les motions de censure sur la politique économique et agricole du Gouvernement* (p. 4430); *Ses explications de vote sur la question de confiance : Conditions dans lesquelles la question de confiance a été posée, caractère trompeur de ce statut octroyé confirmant la volonté du Gouvernement de poursuivre la*

guerre en Algérie, exercice du prétendu droit de suite, avantages d'une négociation, manifestation du 17 octobre [30 septembre 1957] (p. 4459, 4460, 4461). — Dépose une demande d'interpellation : sur les incidents qui ont marqué les élections municipales du 15 septembre 1957 à Saint-André-de-la-Réunion [30 septembre 1957] (p. 4464); — sur les illégalités, pressions et incidents sanglants qui ont marqué les élections municipales du 15 septembre 1957 à Saint-André-de-la-Réunion et sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour éviter le renouvellement de tels incidents [7 novembre 1957] (p. 4678); — sur le déroulement scandaleux des opérations électorales du 17 novembre 1957 à la Réunion [27 novembre 1957] (p. 4989). — Prend part à la discussion du projet de loi relatif aux élections territoriales, départementales et communales en Algérie : Son rappel au Règlement (Proteste contre l'organisation du débat qui porte atteinte aux droits du Parlement) [28 novembre 1957] (p. 5026); Ses explications de vote sur la question de confiance : Impossibilité pour le Parlement de discuter les textes, article par article, caractère rétrograde de la loi-cadre, existence nationale de l'Algérie, promesse d'élections prétendues libres et déroulement des opérations électorales dans l'île de la Réunion, volonté du Gouvernement de poursuivre la guerre et son refus aux propositions de médiation de Bourguiba et du Sultan du Maroc, coût de la guerre d'Algérie [29 novembre 1957] (p. 5052, 5053). — Ses rapports sur des pétitions [18 décembre 1957] (p. 5490). — Prend part à la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi relatif aux institutions de l'Algérie : Usage abusif de la question de confiance lors des délibérations en première lecture, statut octroyé unilatéralement, droit de vote des femmes musulmanes, conseil territorial des communautés, guerre d'Algérie, discours de M. Lacoste, nécessité de faire la paix en Algérie [28 janvier 1958] (p. 306 à 309); Art. 17 : Définition du « cessez-le-feu » (p. 318); en troisième lecture, Art 17 : Ratification des décrets pris en application de la loi-cadre [31 janvier 1958] (p. 440). — Son rapport sur une pétition [4 février 1958] (p. 515). — Dépose une demande d'interpellation sur la recrudescence de l'activité fasciste, notamment à l'occasion de l'anniversaire de l'émeute du 6 février 1934 (relation pouvant exister entre cette activité et l'attentat à la bombe commis le 5 février

1958 dans les locaux de l'Assemblée Nationale) [11 février 1958] (p. 657). — Prend part à la discussion : d'un rapport supplémentaire relatif à la revision constitutionnelle : *Inquiétude actuelle des Français : continuation de la guerre d'Algérie, obligation de tenir les engagements électoraux, nos difficultés, conséquences d'une mauvaise politique et non de la constitution défectueuse, revision de la Constitution dans un sens démocratique, initiative parlementaire des dépenses* [14 février 1958] (p. 783 à 786); *Sa motion préjudicielle tendant à statuer par priorité et par rapport séparé sur les modifications à apporter au titre VIII de la Constitution* [20 février 1958] (p. 921); Art. 1^{er} : *Son amendement tendant à maintenir le droit à l'initiative des dépenses lorsque les propositions de loi sont assorties de recettes ou d'économies correspondantes* [11 mars 1958] (p. 1525); Art. 2 : *Motion de disjonction de M. Péron; Problème essentiellement politique de l'instabilité ministérielle, responsabilité de la majorité dans les crises; supériorité écrasante donnée à l'exécutif dans ce projet* (p. 1533, 1534); *interprétation contestable donnée par la Présidence de la portée de la demande de disjonction de M. Péron* (p. 1534); *Son rappel au Règlement (question de confiance posée sur une demande de deuxième délibération)* [12 mars 1958] (p. 1554); *demande un scrutin* (ibid); en deuxième délibération, Art. 1^{er} : *Son amendement tendant à déclarer recevables les propositions de loi comportant des dépenses ou des diminutions de recettes lorsqu'elles sont accompagnées de recettes ou d'économies correspondantes* [20 mars 1958] (p. 1769); *Irrecevabilité de la plupart des propositions de loi, notamment de celles concernant les revendications des fonctionnaires* (ibid.); Art. 2 : *Son amendement prévoyant que les débats d'interpellations seront clôturés par l'adoption d'un ordre du jour et imposant un délai pour le vote sur la motion de censure* (p. 1769, 1770); *le modifie*; (p. 1770); *Son amendement tendant à substituer la majorité simple à la majorité absolue pour le vote des motions de censure; Analogie avec le vote sur la motion de confiance* (p. 1770); *Jurisprudence constante relative à la démission des gouvernements à la suite d'un refus de confiance à la majorité simple* (p. 1774); Art. 3 : *Amendement de M. Bonnet tendant à modifier les modalités de la question de confiance; Danger d'un recours devant le Conseil de la République* (p. 1774, 1775); *Demande une suspension de séance*

(p. 1775); *Son amendement supprimant la disposition permettant au Gouvernement de faire réserver les votes à son gré* (p. 1779); *Nécessité de voter sur les amendements discutés* (ibid); *Son amendement tendant à la disjonction de la motion de confiance sur la politique générale du Gouvernement, de la motion de confiance sur le texte législatif en discussion* (p. 1780); *Son amendement tendant à supprimer l'obligation de joindre aux motions de défiance un programme de Gouvernement; Impossibilité de respecter cette obligation; Instauration d'un régime de législature* (p. 1780, 1781); *Son amendement tendant à rétablir la faculté de s'abstenir dans les votes de confiance* [21 mars 1958] (p. 1838); *Sous-amendement de M. Brocas à l'amendement de M. Pleven tendant à supprimer la faculté d'abstention en cas d'empêchement grave reconnu valable par le bureau de l'Assemblée Nationale; Conséquences de la suppression du vote personnel, corollaire de l'interdiction des abstentions* (p. 1844); *Son sous-amendement à l'amendement de M. Giscard d'Estaing modifié, tendant à rétablir la faculté d'abstention en cas d'empêchement grave reconnu valable par le bureau de l'Assemblée Nationale* (p. 1845); Art. 4 : (Dispositions relatives à la dissolution); *Amendement de M. Peron tendant à la suppression de cet article* (p. 1845, 1846); *Encouragement à l'instabilité parlementaire avec le système proposé, diminution des pouvoirs de l'Assemblée Nationale* (p. 1846); *Son amendement tendant à supprimer les dispositions donnant au Gouvernement la faculté de demander la dissolution de l'Assemblée pendant la dernière année de la législature* (p. 1850); Art 6 : *Son amendement tendant à subordonner la mise en vigueur de la réforme constitutionnelle au vote d'une loi établissant un mode de scrutin proportionnel* (p. 1852); *Contradiction de l'attitude de M. Coste-Floret en commission et en séance; Irrecevabilité constitutionnelle de l'article 6* (p. 1852, 1853); *Amendement de M. Anxionnaz subordonnant la mise en vigueur de la réforme constitutionnelle à l'abrogation de la loi électorale actuelle au vote définitif d'une nouvelle loi électorale et à la révision du Règlement; Son irrecevabilité* (p. 1854); *sa demande de scrutin* (p. 1855); *ses explications de vote : Caractère anti-démocratique de la réforme diminuant les pouvoirs de l'Assemblée Nationale au profit de l'exécutif, nécessité d'un changement politique profond*

(p. 1856); *Observations sur la majorité constitutionnelle des trois cinquièmes* (p. 1860); — des conclusions d'un rapport sur les opérations électorales du département de la Réunion : *Mise en cause de l'existence même du suffrage universel de l'exercice du droit de vote dans les départements d'outre-mer et particulièrement de la Réunion; Les fraudes incroyables commises pendant l'élection, la distribution des cartes électorales* [18 février 1958] (p. 824 à 829, 830); — d'une proposition de résolution sur l'institution d'un nouveau mode de scrutin : *Motion préjudicielle de M. Gayraud tendant au renvoi de toute discussion sur la proposition de résolution en raison de la violation de l'article 42 du Règlement* [25 février 1958] (p. 1014). — Pose à M. le Ministre de l'Industrie et du Commerce une question relative aux différents tarifs appliqués au prix du gaz dans la région parisienne [28 février 1958] (p. 1138). — Prend part à la discussion : sur le procès-verbal de la première séance de ce jour : *Conditions dans lesquelles s'est déroulée et a été interrompue la discussion du budget des Anciens combattants; Possibilité de la reprendre* [27 mars 1958] (p. 2045, 2046); — d'urgence des conclusions d'un rapport portant proposition de décision sur le décret du 12 mars 1958 constituant les territoires autonomes d'Algérie : *Motion préjudicielle de M. Dronne tendant à surseoir au débat jusqu'à ce que le Gouvernement ait précisé à la tribune la politique qu'il entend suivre en Afrique du Nord; Nombreux désaccords au sein de la majorité gouvernementale; Politique anti-démocratique et anti-sociale du Gouvernement, atteinte renouvelée portée à la liberté de la presse* [27 mars 1958] (p. 2058, 2059); — d'urgence des conclusions d'un rapport portant proposition de décision sur le décret du 12 mars 1958 relatif à la formation des assemblées territoriales provisoires [27 mars 1958] (p. 2062); — d'une proposition de résolution tendant à la révision de la Constitution : *sa motion préjudicielle (renvoi à une date ultérieure de la discussion du projet de réforme constitutionnelle)* [27 mai 1958] (p. 2527); *Causes politiques des difficultés actuelles, mise en cause de l'existence même de la République, inopportunité de la réforme constitutionnelle, nécessité d'une union des forces républicaines pour la défense de la République, éventualité d'une démission de M. Pflimlin après le vote de la réforme* (p. 2527, 2528); *demande un*

scrutin (p. 2528); — du règlement de l'ordre du jour : *Précipitation inadmissible avec laquelle est proposé l'examen de textes essentiels* [1^{er} juin 1958] (p. 2595); — d'urgence d'un projet de loi et d'une lettre rectificative relatifs aux pleins pouvoirs : *Consécration de l'abandon définitif des prérogatives parlementaires, crainte d'une atteinte à la législation sociale et à l'exercice des libertés syndicales et ouvrières* [2 juin 1958] (p. 2612); Article unique : *Son amendement tendant à préciser que les décrets ne pourront porter sur la législation sociale* (p. 2613); *Son amendement tendant à substituer aux mots « la législation électorale », les mots « le Code électoral »* (p. 2614); *le retire* (p. 2616); — des conclusions d'un rapport relatif à la modification de l'article 90 de la Constitution, Article unique : *Son sous-amendement à l'amendement de M. Apithy tendant à préciser que le Parlement comporte nécessairement une chambre élue au suffrage universel direct* [2 juin 1958] (p. 2623); *Son sous-amendement à l'amendement de M. Apithy tendant à substituer aux mots « devant le Parlement » les mots « devant l'Assemblée élue au suffrage universel »* (p. 2624); *Son sous-amendement à l'amendement de M. Apithy précisant que le régime électoral est fixé par la loi* (p. 2624); *le retire* (ibid.); *Son sous-amendement à l'amendement de M. Apithy prévoyant l'examen du projet de loi constitutionnelle par l'Assemblée* (ibid.).

BARAKROK (Abdelkader), non-parlementaire.

Secrétaire d'Etat à l'Algérie
(Cabinet BOURGÈS-MAUNOURY)
du 19 juin 1957 au 6 novembre 1957.

Secrétaire d'Etat à l'Algérie
(Cabinet Félix GAILLARD)
du 18 novembre 1957 au 14 mai 1958.

Est nommé *Secrétaire d'Etat à l'Algérie* (Cabinet Bourgès-Maunoury) [19 juin 1957] (*J.O.* du 20 juin 1957, p. 6179). — Prend part à la discussion du projet de loi sur les institutions d'Algérie : *Explications de vote sur la question de confiance : Caractère de compromis de la loi-cadre, opportunité unique de son vote, urgence d'une réforme de la Constitution* [30 septembre 1957] (p. 4448). — Présente sa

démission de *Secrétaire d'Etat à l'Algérie* [30 septembre 1957] (p. 4464). — Sa démission de *Secrétaire d'Etat à l'Algérie* est acceptée le 16 octobre 1957 (séance du 18 octobre 1957, p. 4509). — Cesse d'expédier les affaires courantes [6 novembre 1957] (*J.O.* du 6 novembre 1957, p. 10451). — Est nommé *Secrétaire d'Etat à l'Algérie* (Cabinet Félix Gaillard) [18 novembre 1957] (*J.O.* du 19 novembre 1957, p. 10730). — Donne sa démission de *Secrétaire d'Etat à l'Algérie* [15 avril 1958] (p. 2154). — Cesse d'expédier les affaires courantes [14 mai 1958] (*J.O.* du 14 mai 1958, p. 4623).

BARBOT (M. Marcel), Député de la Nièvre (C.).

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 44). — Est nommé : membre de la Commission de l'Intérieur [31 janvier 1956] (p. 164), [4 octobre 1956] (p. 4502); membre suppléant de la Commission des finances [19 octobre 1956] (p. 4246), [4 octobre 1957] (p. 4502).

Dépôts :

Le 24 avril 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires afin que la direction de la S.N.C.F. applique à ses agents en provenance de l'ex-C.G.C.E.M., Ateliers de Vauzelles (Nièvre) les dispositions de la note P.M. 802 du 13 juillet 1951, n° 1633. — Le 31 juillet 1956, une proposition de loi tendant à la réparation des préjudices de carrière subis par les agents techniques des établissements des forges de la Chaussade à Guérigny (Nièvre), n° 2723. — Le 6 décembre 1956, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur : 1° la proposition de loi (n°912) de Mme Francine Lefebvre et plusieurs de ses collègues tendant à accorder aux personnels du service actif de la désinfection de la ville de Paris le bénéfice de la loi n° 50-328 du 17 mars 1950; 2° la proposition de résolution (n° 1692) de Mlle Marzin et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à faire bénéficier les agents des services de désinfection de la ville de Paris et les fossoyeurs des cimetières parisiens des dispositions de la loi n° 50-328 du 17 mars 1950 accordant aux personnels du service actif des **égouts des avantages spéciaux pour l'ouverture**